

## VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pièces demandées	S'adresser à	Pièces à fournir
<b>Recensement citoyen*</b>	Mairie du domicile	Carte d'identité du jeune, justificatifs de domicile, livret de famille des parents * <b>inscription à faire dans les 3 mois qui suivent les 16 ans</b>
<b>Inscription sur la liste électorale</b>	Mairie du domicile	Une pièce d'identité, un justificatif de domicile
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile.	Carte d'identité, justificatif de domicile. La pièce à légaliser doit être signée devant l'officier de l'état civil.
<b>Duplicata du livret de famille</b>	Mairie du lieu de domicile	Carte d'identité, nom, prénom, date du mariage, filiation, justificatif de domicile, informations à restituer
<b>Acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Carte d'identité, nom, prénom, date de naissance, filiation
<b>Acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Carte d'identité, nom, prénom, date de mariage, filiation
<b>Acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès	Nom, prénom, date du décès
<b>Carte d'identité et Passeport</b>	Toutes les mairies équipées de stations biométriques dont la Mairie de Loches sur rendez-vous 02 47 91 19 50 Du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h45  Pré-demande sur internet : <a href="http://passeport.ants.gouv.fr">http://passeport.ants.gouv.fr</a>	Renouvellement de la carte d'identité : 1 photo récente couleur conforme aux normes, un justificatif de domicile (original + photocopie), l'ancienne pièce d'identité.  Pour le passeport : Timbre fiscal
<b>Certificat d'immatriculation</b>	<b>Uniquement en ligne :</b> <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr/">https://immatriculation.ants.gouv.fr/</a>	<b>Les certificats d'immatriculation des véhicules ne sont plus délivrés en Préfecture ni aux guichets ni par courrier.</b>
<b>Carte de déchetterie</b>	Mairie du domicile  Demande sur internet : <a href="https://www.lochessudtouraine.com/formulaire-carte-daces-aux-decheteries/">https://www.lochessudtouraine.com/formulaire-carte-daces-aux-decheteries/</a>	Justificatif de domicile

### **Pour être accompagné dans vos démarches administratives :**

**MAISON FRANCE SERVICES** Relais d'information sur les services publics et les services communautaires : antenne de Loches 24 bis avenue du Général de Gaulle - 02 47 19 82 36 - [efs@lochessudtouraine.com](mailto:efs@lochessudtouraine.com)

Site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**ASSISTANTE SOCIALE** – Maison départementale de la solidarité - 24 bis avenue du Général de Gaulle à Loches : Mme Pireyre et Mme Ladouce Tél. : 02.47.59.07.03. Visites à domicile possibles.

**CIAS** Centre Intercommunal d'Action Sociale de Loches Sud Touraine 24 bis avenue du Général de Gaulle à Loches Tél. : 02 47 59 23 30 [cias@lochessudtouraine.com](mailto:cias@lochessudtouraine.com). Permanences téléphoniques tous les matins de 9h à 12h30 sauf le mardi. Accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi.

### **ORDURES MÉNAGÈRES**

**Ramassage des ordures ménagères : veiller à sortir vos poubelles** le mardi soir et à les rentrer le mercredi avant 9h.

**Ouverture des déchèteries** (carte obligatoire pour accéder à l'ensemble des déchèteries de Loches Sud Touraine) Tél. **02 47 92 97 83** [dechets@lochessudtouraine.com](mailto:dechets@lochessudtouraine.com) :

Loches 06 81 93 47 62 Ouverte du lundi au samedi sauf mardi matin

Genillé 06 75 28 34 57 Ouverte : mardi matin, jeudi matin, samedi après-midi

**EAU ET ASSAINISSEMENT** CC Loches Sud Touraine 4 rue de Corbery à Loches Tél. : 02.47.59.03.05.



## TARIFS COMMUNAUX

### PHOTOCOPIES en mairie :

A4 noir et blanc :	0 10 €
A4 couleur :	0.20 €
A3 noir et blanc :	0.30 €
A3 couleur :	0.40 €

*Journaux La Renaissance Lochoise et La Nouvelle République uniquement à l'agence postale.*

### PRODUITS CHEDIGNOIS

#### **en vente à la mairie et l'agence postale :**

Pot de miel de 250 grammes	7 €
Carte postale à l'unité	1 €
Enveloppe à l'unité	0.50 €
Lot de 50 enveloppes	15 €

### SALLES DES FÊTES Meunier-Tulasne

#### **Habitants de Chédigny :**

2 jours consécutifs :	300 €
La journée :	200 €
Vin d'honneur :	50 €
Demi-journée en semaine :	150 €
Caution :	1 000 €
Location de la vaisselle :	1.50 € par personne

Location gratuite de la salle pour le vin d'honneur des « mariés » de la commune.

#### **Associations de la commune :**

2 locations gratuites dans l'année dont une assemblée générale.

Participation aux frais de 50€ par jour sauf quand la manifestation est sur le village.

## BIEN VIVRE À CHÉDIGNY

- Chaque année du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre avec votre **pass chédignois** à retirer en mairie ou directement à la serre vous bénéficiez de 5 invitations pour la visite gratuite du jardin du presbytère.
- **L'équipe des agents communaux** est en charge de l'entretien des plates-bandes et des rosiers. Veuillez ne pas intervenir, merci de contacter l'équipe si vous pensez qu'un entretien ou une taille particulière doit être effectuée.
- **Si vous êtes propriétaire de chien**, merci de ramasser les déjections de votre compagnon.
- Afin de circuler en voiture dans les zones normalement autorisées qu'aux riverains vous pouvez retirer en mairie votre **macaron de Chédigny**.
- **Le stationnement rue du lavoir** est interdit de 9h à 19h du 1er mars au 30 novembre (délibération n°2018-006).
- Pour recevoir les informations municipales par mail, vous pouvez **communiquer votre adresse mail à [mairie.chedigny@orange.fr](mailto:mairie.chedigny@orange.fr)**.

**DEPUIS  
QUE J'AI APPELÉ LE  
02 47 91 93 28  
J'AI LES SOLUTIONS  
POUR AMÉLIORER OU RÉNOVER  
MON LOGEMENT.**